



Nom du produit : **L'HERBICIDE NC-00439 (PCP #29929)**

SPÉCIFICATION ID#**50002066**

**L'herbicide NC-00439** est considéré comme un mélange mécanique de deux (2) produits individuels.

Vous trouverez ci-joint la SDS du produit composant qui compose **l'herbicide NC-00439**:

**Express® 50 SG MUP**

PCP # **28176**

Date de la SDS : **10/28/2022**

SPÉCIFICATION #: **50000038**

**Metsulfuron méthyl MUP**

PCP# **26677**

Date de la SDS: **10/31/2022**

SPÉCIFICATION #: **50001045**

Veillez lire la SDS afin d'avoir une compréhension complète de tous les risques associés à chaque produit avant utilisation.

**Fabricant/Distributeur :**

FMC du Canada limitée  
6755, chemin Mississauga, bureau 204  
Mississauga (Ont.) L5N 7Y2  
Canada

**Numéros de téléphone :**

Renseignements sur le produit : 1-833-362-7722  
Urgence médicale: 1-800-331-3148 (États-Unis et Canada)  
Date de préparation: 30/01/2024

Membre de CropLife Canada® /TM Marques de commerce déposées/marques de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

organe cible précis - exposition répétée

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection.  
**Intervention:**  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : Herbicide

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Tribenuron-méthyl	Tribenuron-méthyl	101200-48-0	50

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

---

- Conseils généraux : Retirer la victime de l'exposition et ensuite, allonger-la en position de réanimation.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Garder la personne tranquille.  
Maintenir au chaud et dans un endroit calme.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.  
En cas de contact avec la peau  
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre  
Oxydes de carbone
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

---

rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.  
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.  
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.  
Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : En cas d'exposition à la poussière, porter une protection respiratoire individuelle appropriée et une combinaison de protection.
- Protection des mains  
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

- Aspect : solide, granules
- Couleur : brun pâle

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

Odeur : douce

pH : 8.4 - 9.4 (20 °C)  
Concentration: 10 g/l  
Dans une dispersion aqueuse à 1 %.

Point d'éclair : non établi(e)

Inflammabilité (solide, gaz) : Non hautement inflammable

Densité de vapeur relative : non établi(e)

Masse volumique apparente : 640 kg/m<sup>3</sup> tassé

Solubilité  
Solubilité dans l'eau : soluble

Température de décomposition : Non disponible pour ce mélange.

Viscosité  
Viscosité, dynamique : non établi(e)

Propriétés explosives : Non explosif

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Conditions à éviter : Formation de poussière  
humidité  
Chaleur, flammes et étincelles.

Produits incompatibles : Acides forts et bases fortes  
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

### **Produit:**

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: méthode de la dose fixe  
BPL: oui
- Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 10 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul
- Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
BPL: oui

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

- Espèce : Lapin  
Évaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui
- Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

- Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Évaluation : N'est pas classé comme irritant  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD  
BPL : oui
- Remarques : Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Produit:**

- Espèce : Cobaye  
Évaluation : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

Méthode : Essai de maximisation  
Résultat : Ce produit est un agent sensibilisateur de la peau, sous-catégorie 1B.

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène.

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Remarques : Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérogène.

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Le produit ne contient aucun ingrédient ayant des effets néfastes sur la reproduction.

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, exposition unique.

### **STOT - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Produit:**

Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Tribenuron-methyl:**

Espèce : Lapin  
LOAEL : 80 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

Organes cibles : Thyroïde, Système nerveux  
Évaluation : La substance ou le mélange est classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées, catégorie 2.  
Remarques : Augmentation de la mortalité ou réduction de la survie

### Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

### Composants:

#### Tribenuron-methyl:

La substance n'a pas des propriétés associées à un danger possible par aspiration.

### Autres informations

#### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

#### Produit:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type d'essai: Essai en statique  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : EbC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0162 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.00652 mg/l  
Point final: Fronde  
Durée d'exposition: 7 d  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 122-2 & 123-2

### Composants:

#### Tribenuron-methyl:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 738 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Crustacés): > 320 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 894 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0.0208 mg/l  
Durée d'exposition: 120 h
- CE50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.00424 mg/l  
Durée d'exposition: 14 d
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Cyprinodon variegatus (vairon à tête de mouton )): 114 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
- NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 560 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 41 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 3.2 mg/kg  
Durée d'exposition: 56 d
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 2,250 mg/kg
- DL50 (Colinus virginianus (Colin de Virginie)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique
- DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 5,620 ppm  
Remarques: Diététique
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 98.4 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par contact
- DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 9.1 µg/bee  
Durée d'exposition: 48 h  
Point final: Toxicité aiguë par voie orale

### Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

milieu aquatique      effets néfastes à long terme.

**Persistence et dégradabilité****Composants:****Tribenuron-methyl:**

Biodégradabilité      :      Biodégradation: 29.4 %  
Durée d'exposition: 28 d

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****Tribenuron-methyl:**

Bioaccumulation      :      Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage (n-octanol/eau)      :      log Pow: -0.38

**Mobilité dans le sol****Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux      :      Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

**Composants:****Tribenuron-methyl:**

Répartition entre les compartiments environnementaux      :      Remarques: Dans des conditions normales, le ou les ingrédients actifs ont une mobilité élevée à intermédiaire dans le sol. Il existe un potentiel de lessivage vers les eaux souterraines.

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire      :      Ne pas appliquer directement sur l'eau, ou dans les zones où l'eau de surface est présente, ou dans les zones intertidales sous la ligne moyenne des hautes eaux.  
Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage de l'équipement.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

- No. UN : UN 3077
- Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Tribenuron-methyl)
- Classe : 9
- Risque subsidiaire : ENVIRONM.
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

**IATA-DGR**

- UN/ID No. : UN 3077
- Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Tribenuron-methyl)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : Miscellaneous
- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
- Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
- Dangereux pour l'environnement : oui

**Code IMDG**

- No. UN : UN 3077
- Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Tribenuron-methyl)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 9
- EmS Code : F-A, S-F
- Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version 1.1      Date de révision: 10/28/2022      Numéro de la FDS: 50000038      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- TCSI : Non en conformité avec les inventaires
- TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
- AIIC : Non en conformité avec les inventaires
- DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.
- METHYL 2-[4-METHOXY-6-METHYL-1,3,5-TRIAZIN-2-YL(METHYL)CARBAMOYLSULFAMOYL]BENZOATE
- D-Glucopyranose, 4-O-.beta.-D-galactopyranosyl-, monohydrate
- ENCS : Non en conformité avec les inventaires
- ISHL : Non en conformité avec les inventaires
- KECI : Non en conformité avec les inventaires
- PICCS : Non en conformité avec les inventaires
- IECSC : Non en conformité avec les inventaires
- NZIoC : Non en conformité avec les inventaires
- TECI : Non en conformité avec les inventaires

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet d'autres abréviations

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## EXPRESS(R) 50 SG MUP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

---

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### Clause de non-responsabilité

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## EXPRESS(R) 50 SG MUP



Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/28/2022	50000038	Date de la première parution: 03/01/2018

---

### Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

**Fin de la fiche technique signalétique**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

**Nom du produit**      Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

#### Autres moyens d'identification

**Code du produit**      50001045

**Nature chimique**      Mélange

**Numéro d'enregistrement de produit**      PCP #26677

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

**Utilisation recommandée**      Peut être utilisé uniquement pour la production d'herbicides.

**Restrictions d'utilisation**      Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

##### Fabricant

FMC of Canada Ltd  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada  
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),  
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>  
SDS-Info@fmc.com

##### Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited  
6755 Mississauga Road, Suite 204  
Mississauga, ON L5N 7Y2  
Canada

##### Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)  
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)  
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:  
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148  
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### **Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

**Éléments étiquette SGH**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : Mélange

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid	2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid	74223-64-6	60

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.  
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, brouillard ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NOx)  
oxydes de soufre  
Oxydes de carbone  
Cyanure d'hydrogène
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Éviter la formation de poussière.  
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire l'accès au personnel non autorisé.  
Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.  
Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
 Date de la première parution: 03/01/2018

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application. Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
sucrose	57-50-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière inhalable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3	ACGIH

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
- Protection des mains  
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier soins avant d'utiliser ce produit.  
Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.  
Porter un équipement de protection adéquat.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
- 

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : granuleux
- Couleur : brun pâle
- Odeur : sans odeur
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : 5.0
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible
- Densité de vapeur relative : Donnée non disponible
- Densité relative : 1.47 (25 °C)
- Solubilité
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

Solubilité dans l'eau : dispersable

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

Viscosité

    Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

    Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.  
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Produits incompatibles : Donnée non disponible

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: > 5.3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Remarques: Matière active

Toxicité cutanée aiguë : DL50 épidermique (Rat): > 5,000 mg/kg

---

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Légère ou aucune irritation des yeux

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce : Cobaye  
Résultat : Pas un sensibilisateur cutané.

### **Mutagenécité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)carbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames  
Activation métabolique: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Activation métabolique: Activation métabolique  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Composants:****2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Durée d'exposition : 104 semaines  
NOAEL : 500 ppm  
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle  
Durée d'exposition : 18 mois  
NOAEL : 5,000 ppm  
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:****2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Ingestion  
Symptômes: Incidences sur la mère.  
Résultat: négatif

Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Ingestion  
Symptômes: Incidences sur la mère.  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

**STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1      Date de révision: 10/31/2022      Numéro de la FDS: 50001045      Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

**Toxicité à dose répétée****Composants:****2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEL : 1000 ppm  
Voie d'application : Orale - alimentation  
Durée d'exposition : 90 days  
Symptômes : Perte de poids corporel

**Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Effets neurologiques****Composants:****2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

**Autres informations****Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****2-(4-Methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl) benzoic acid:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 113 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD  
  
CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Lemna minor (Lentille d'eau)): 0.16 µg/l  
Durée d'exposition: 14 d  
  
ErC50 (Anabaena flos-aquae (Cyanobactéries)): 0.1134 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

	CI50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0.045 mg/l Durée d'exposition: 72 h
	ErC50 (Myriophyllum spicatum): 0.23 µg/l
	ErC50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.57 µg/l
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 68 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.5 mg/l Durée d'exposition: 21 d
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	: NOEC (Eisenia fetida (vers de terre)): 6 mg/kg Durée d'exposition: 56 d
Toxicité pour les organismes terrestres	: DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 100 µg/bee Point final: Toxicité aiguë par contact
	DL50 (Apis mellifera (abeilles)): > 91.72 µg/bee Point final: Toxicité aiguë par voie orale
	DL50 (Anas platyrhynchos (canard mallard)): > 2,510 mg/kg

**Persistence et dégradabilité****Composants:****2-(4-Methoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoyle sulfamoyl) benzoic acid:**

Biodégradabilité	: Résultat: Difficilement biodégradable. Remarques: Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, de quelques semaines à quelques mois dans un sol et une eau aérobie.
------------------	--

**Potentiel bioaccumulatif****Produit:**

Bioaccumulation	: Remarques: Ce mélange ne contient aucune substance étant considérée comme étant persistante, bioaccumulative et toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance étant considérée comme étant très persistante et très bioaccumulative (vPvB).
-----------------	---

**Composants:****2-(4-Methoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoyle sulfamoyl) benzoic acid:**

Bioaccumulation	: Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) Coefficient de bioconcentration (BCF): < 1 Durée d'exposition: 28 d Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.
-----------------	---

Coefficient de partage (n-	: log Pow: -1.7 (25 °C)
----------------------------	-------------------------

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

octanol/eau)

pH: 7

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'Environnement  
Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans des lacs, des cours d'eau, des étangs, des estuaires, des océans ou d'autres eaux sauf conformément aux exigences d'un permis du NPDES (National Pollutant Discharge Elimination System) et après avoir transmis au préalable un avis écrit aux autorités ayant émis ce permis. Ne pas déverser d'effluent contenant ce produit dans des réseaux d'égout sans en avoir préalablement avis les autorités de l'usine locale d'épuration des eaux d'égout. Pour connaître les grandes lignes directrices, communiquer avec le bureau provincial ou régional de réglementation des eaux ou, aux É.-U., avec les bureaux de l'EPA.

Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations internationales****UNRTDG**

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version 1.1 Date de révision: 10/31/2022 Numéro de la FDS: 50001045 Date de dernière parution: -  
Date de la première parution: 03/01/2018

---

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,  
N.O.S.  
(Metsulfuron-methyl)  
Classe : 9  
Risque subsidiaire : ENVIRONM.  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

**IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 3077  
Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Metsulfuron-methyl)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956  
Dangereux pour l'environnement : oui

**Code IMDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,  
N.O.S.  
(Metsulfuron-methyl)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F  
Polluant marin : oui

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale****TDG**

No. UN : UN 3077  
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Metsulfuron-methyl)  
Classe : 9  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
Code ERG : 171  
Polluant marin : oui (Metsulfuron-methyl)

**Précautions spéciales pour les utilisateurs**

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI	:	En conformité avec les inventaires
TSCA	:	Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIRC	:	Non en conformité avec les inventaires
DSL	:	Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.  METHYL 2-[[[4-METHOXY-6-METHYL-1,3,5-TRIAZIN-2-YL)CARBAMOYL]SULFAMOYL]BENZOATE
ENCS	:	Non en conformité avec les inventaires
ISHL	:	Non en conformité avec les inventaires
KECI	:	Non en conformité avec les inventaires
PICCS	:	Non en conformité avec les inventaires
IECSC	:	En conformité avec les inventaires
NZIoC	:	Non en conformité avec les inventaires
TECI	:	Non en conformité avec les inventaires

**Liste canadiennes**

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIRC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN -

**Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

---

Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérate; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

**Clause de non-responsabilité**

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

**Préparé par:**

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Metsulfuron-Methyl MUP Herbicide

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.1	10/31/2022	50001045	Date de la première parution: 03/01/2018

---

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique